

UNE VIE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE L'INSERTION

# C. Auriaux, homme d'honneur

Vendredi après-midi, au centre Françoise Kuypers, Claude Auriaux a été élevé au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite, au titre de l'insertion par le travail.

■ C'est en présence de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, de Jean-Luc Riglet, maire de Sully et conseiller départemental, de Nicole Lepeltier, maire de Villemurlin et présidente de la com-com Val de Sully, de nombreux invités qu'Alain Rafesthain, ancien président de la région Centre et du conseil général du Cher, officier de la Légion d'Honneur, a épinglé au revers de la veste du récipiendaire Claude Auriaux, la médaille de l'Ordre national du Mérite.

Cet homme, titulaire des palmes académiques, sorti major de sa promotion de l'École normale en 1954, puis tour à tour, instituteur et directeur d'école à Saint-Just-en-Chaussée dans le département de l'Oise, a ensuite choisi de prendre sa retraite à Sully-sur-Loire. « Cette distinction souvent considéré



De gauche à droite : Jean-Marc Rousseau, Jean-Pierre Sueur, Nicole Lepeltier, Claude Auriaux, Alain Rafesthain et Jean-Luc Riglet.

comme un hochet, paroles prononcées par des jaloux, Claude Auriaux l'a amplement méritée. C'est une distinction d'honneur qui récompense de toute une vie d'action. Elle fait de lui un exemple, soumis à des devoirs particuliers et nouveaux, un modèle à suivre. Claude Auriaux a été un homme d'honneur », conclut Alain Rafesthain.

Soucieux de continuer

d'apporter son soutien à l'éducation et à l'insertion des désespérés de la vie, fidèle à sa devise « améliorer l'avancée des professeurs par celle des élèves », il fait la rencontre de Jean-Marc Rousseau, ancien conseiller régional et président de l'association A.I.D.E, qui deviendra plus tard ADS 45, dont il sera le président durant de nombreuses années. « Cette croix du Mérite, c'est sur-

tout la vôtre, j'en ai été l'heureux bénéficiaire, grâce à toutes ces années où j'ai croisé le chemin de chacun d'entre vous », des paroles humbles déposées sur le poème de Louis Aragon, la rose et le réséda, rappelant ainsi les principes de la laïcité. « Claude Auriaux est un pur produit de l'école républicaine », conclura son ami le sénateur Jean-Pierre Sueur.